



CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 octobre 2025 PROCES-VERBAL

Le six octobre de l'an deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle culturelle, sous la présidence de M. Francis DONATH, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt-cinq septembre de l'an deux mil vingt-cinq.

PRESENTS (12) : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, M. Julien DE NARDIS, Mme Virginie DIETERLEN (arrivée à 19H30), Mme Muriel CROUVEZIER, Mme Catherine FRIEH, M. Olivier BURGY, Mme Patricia HILD, Mme Martine WAGNER, Mme Anne Christine COLOMBO (départ à 20h), M. Benoît MUNIER.

ABSENTE EXCUSEE AYANT DONNE PROCURATION (1) :

Anne Christine COLOMBO donne procuration à Karine BAUMANN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Mireille CIANCIA-METZ.

M. le Maire constate que le quorum est atteint et débute la séance.

Etat civil :

Naissances

M. le Maire souhaite la bienvenue à Milo BLEIBEL, né le 19 juillet au foyer de Cynthia CREUSOT et Nilton BLEIBEL, ainsi qu'à Maëlle GEIGER MORICE, née le 23 août au foyer de Clara MORICE et Noah GEIGER.

Décès

Au nom du conseil municipal, M. le Maire adresse ses très sincères condoléances à la famille de Marie KIEN née WEIBEL décédée le 5 août, ainsi qu'à la famille de Francis KAUFFENSTEIN décédé le 6 septembre et Jean-Marie THIRION.

Mariages

Au nom du conseil municipal, M. le Maire adresse tous ses vœux de bonheur à Caroline SPIELMANN et Arnaud AMANN à l'occasion de leur mariage le 16 août, ainsi qu'à Ilhame BELHID et Arnaud LEGOLL à l'occasion de leur mariage le 22 août.

Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

Mireille CIANCIA-METZ est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Point 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juillet 2025

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité (pour 9, contre 0, abstentions 2, Catherine FRIEH et Benoît MUNIER).

Point 3 – Créances admises en non-valeur

Serge KUENTZMANN explique que sur proposition de Monsieur l'Inspecteur des finances publiques, l'admission en non-valeur des titres de recettes du budget général s'élève à 330.03 €, l'admission en non-valeur des titres de recettes du budget du service eau et assainissement s'élève à 122.07 €,

Après discussion, les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuvent l'admission de ces créances en non-valeur (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 4 – Créances éteintes

Serge KUENTZMANN explique qu'il s'agit de créances qui n'ont pu être recouvrées du fait d'une liquidation judiciaire suivie d'un décès. La somme s'élève à 1 516.61 €, sur le budget général.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces créances éteintes (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 5 – Prix de l'eau et de l'assainissement

Serge KUENTZMANN explique qu'en date du 7 juillet 2025, le SIAEPABE a délibéré pour l'augmentation du tarif de l'eau (part syndicale) de 0.16 € HT/m³ et la redevance assainissement de 0.20 € HT/m³. Ces augmentations sont effectives à compter du 2nd semestre 2025.

Après discussion sur le lien entre baisse de consommation d'eau et augmentation du prix de l'eau, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement pour la part syndicale et dit que ces augmentations seront répercutées sur les factures à compter du 2nd semestre 2025 (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 6 – Réalisation d'un emprunt

Serge KUENTZMANN rappelle qu'il est envisagé de recourir à un emprunt pour financer une partie des travaux de restructuration de la mairie.

- . Le montant total de ce projet est de : 2 034 996.00 € TTC
- . Le montant total des subventions et FCTVA à obtenir est de : 1 048 940.74 €
- . Autofinancement : 986 055.26 €
- . Emprunt : 800 000 €.

Patricia HILD s'interroge : « le coût total du projet Mairie s'élevant à 2 035 000 €, nous avons une recette exceptionnelle de 1 020 000 € (vente du terrain à Bennwihr-Gare) et un total de subventions et de FCTVA de 1 050 000 € ; ceci étant, pourquoi faire un emprunt supplémentaire de 800 000 €, sachant qu'un montant de travaux imprévus a déjà été budgétisé. »

Serge KUENTZMANN répond que la recette liée à la vente du terrain à Bennwihr-Gare n'a jamais été fléchée et n'a jamais été destinée à financer les travaux de la mairie.

Après discussion à propos de l'endettement de la commune et du financement des investissements futurs, le conseil municipal, à la majorité, approuve la réalisation d'un emprunt de 800 000 € (pour 11, contre 1, Patricia HILD, abstention 0).

Point 7 – Emprunt : sélection de l'organisme de prêt

Serge KUENTZMANN présente les différentes offres de prêt reçues.

Après analyse, les élus retiennent la proposition du Crédit Mutuel de Kaysersberg Vignoble, dont les caractéristiques générales et conditions sont les suivantes :

Montant : 700 000 €

Durée : 14 ans

Taux 3.30 % fixe sur 14 ans

Remboursement : trimestrialités constantes en capital et intérêts : 15 659.64 €

Remboursement anticipé : possible avec préavis et à tout moment avec paiement d'une indemnité de 5 % du montant du capital remboursé par anticipation.

Montant : 100 000 €

Durée : 14 ans

Taux 1.50 % fixe sur 14 ans

Remboursement : trimestrialités constantes en capital et intérêts : 1 983.11 €

Remboursement anticipé : possible avec préavis et à tout moment avec paiement d'une indemnité de 5 % du montant du capital remboursé par anticipation.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition (pour 11, contre 0, abstention 1, Patricia HILD).

Point 8 – Budget principal : décision modificative n° 1

Serge KUENTZMANN explique que la décision modificative porte sur plusieurs points :

1. Le remboursement des avances des marchés des lots 8 (menuiseries intérieures) et 14 (sanitaire).

Articles	Dépenses	Recettes
231 chapitre 041	+ 19 278.26 €	
238 chapitre 041		+ 19 278.26 €

2. Les créances admises en non-valeur et éteintes.

Articles	Dépenses	Recettes
6541 chapitre 65	+ 330.03 €	
6542 chapitre 65	+ 1 516.61 €	
615221 chapitre 011	- 1 846.64 €	

3. L'emprunt

Articles	Dépenses	Recettes
1641 chapitre 10		+ 800 000 €
231 chapitre 23	+ 800 000 €	

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les écritures précitées (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 9 – Mise à jour du tableau des effectifs

M. Le Maire informe l'assemblée qu'il s'agit de procéder à la suppression du poste occupé par Sonia DESMARETZ jusqu'en juillet 2025 et qui était de 5h/semaine durant la période scolaire et 14h/semaine durant les petites vacances, étant donné qu'un nouveau poste avait été ouvert et ses heures revues à la hausse.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la suppression du poste précité (pour 11, contre 0, abstention 1, Patricia HILD).

Point 10 – Convention de mise à disposition d'un agent intercommunal au profit de la commune

M. le Maire rappelle que du 01/12/2023 au 31/10/2024, Sonia DESMARETZ était employée par la CCPR pour effectuer le ménage à l'école maternelle de Bennwihr.

Afin de régulariser la situation d'un point de vue administratif et procéder au paiement d'heures dues, la signature d'une convention de mise à disposition d'un agent de la CCPR au profit de la commune de Bennwihr est nécessaire.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de la convention de mise à disposition d'un agent intercommunal au profit de la commune (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 11 – Demande de subvention exceptionnelle

M. le Maire explique que la Société d'Histoire et de généalogie de Bennwihr sollicite une subvention exceptionnelle pour l'édition d'un bulletin spécial « témoignages », suite aux témoignages rassemblés lors de la commémoration des 80 ans de la libération de Bennwihr. Le coût de l'impression est de 1 965 €. Compte-tenu que cette édition participe au devoir de mémoire et permet à la commune de conserver les récits et témoignages, il propose au conseil municipal que la commune finance le coût de l'impression en totalité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 965 € à la Société d'Histoire et de généalogie de Bennwihr compte-tenu que cette édition participe au devoir de mémoire et permet de conserver une trace des récits et témoignages (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 12 – Informations du maire rendant compte des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil

Urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

- Demande reçue de Maître Jean-Paul ZOBLER portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à M. Jean-Michel EDEL, consistant en un bien situé 44 rue du Général de Gaulle, cadastré section 1 n°79/16, d'une superficie de 11a16ca.
- Demande reçue de Maître Théodore WALTMANN portant déclaration d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre consistant en un bien situé 1 allée Saint Alexis, cadastré section 15 n° 133, d'une superficie de 7a.
- Demande reçue de Maître Nathalie STARCK portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble non bâti appartenant à la société ALSALYS, consistant en un bien situé au Mariafeld, cadastré section 15 n°300/204, d'une superficie de 2a62ca.
- Demande reçue de Maître Lionel HUSSER portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à M. et Mme Hubert et Michèle GROELL, consistant en un bien situé 20 rue du Maréchal Leclerc, cadastré section 3 n°138/11, d'une superficie de 2a42ca.
- Demande reçue de Maître Aurélie BAZAINE-NEITER portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à la SCI DEMA, consistant en un bien situé 8D impasse du Mariafeld Mariafeld, cadastré section 15 n°270/0025, d'une superficie de 1a53ca.

- Demande reçue de Maître Aude-Ellie HOCHDOERFFER portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à Madame Bernadette DIERSTEIN épouse GIBON, consistant en un bien situé 33 rue du Maréchal Leclerc, cadastré section 3 n°38, d'une superficie de 6a37ca. La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour ces DIA.

Travaux

- Point sur l'avancée des travaux de la mairie, de la place du Crédit agricole, ainsi qu'au dessableur du Sembach.

Finances

- Signature de bons de commande chez Fenberg pour le remplacement de portes et fenêtres à la salle polyvalente, à l'étang de pêche, à l'école et aux toilettes du foot.
Coût : 26 299.37 € HT.

GéoCoeur

Deux appareils ont été installés à côté des défibrillateurs de la salle culturelle et polyvalente. Géocoeur est un dispositif connecté aux services de secours. Il permet d'alerter les passants les salariés ou les élus grâce à un système sonore et lumineux lorsqu'un arrêt cardiaque survient à proximité. Une personne peut ensuite flasher le QR code pour obtenir l'adresse exacte où se trouve la victime et ainsi apporter le défibrillateur avant l'arrivée des secours, augmentant les chances de survie.

Free

Free va planter une antenne relai derrière Jouet Club, sur une parcelle privée sur le ban de Bennwihr, afin de continuer à desservir Bennwihr-Gare en téléphonie mobile et proposer de la Data.

Point 13 – Point des réunions intercommunales passées

9 septembre : point de situation sur les ZAE. Programme de renouvellement de l'éclairage public en leds pour une vingtaine de points lumineux.

11 septembre : commission enfance et jeunesse. Effectifs, ALSH, réorganisation du service, appli « boussole des jeunes », projection d'un film

23 septembre : comité syndical territoire d'énergie Alsace

25 septembre : conseil de communauté

27 septembre : livres en scènes dont le démarrage a eu lieu à Bennwihr

1^{er} octobre : réunion au SIAEPABE. Serge KUENTZMANN informe l'assemblée que selon le SIAEPABE, la délibération modifiant les statuts et actée par le conseil municipal de Bennwihr, équivaut au transfert de la compétence eau et assainissement vers le syndicat au 01/01/2026.

Point 14 – Point des rencontres et réunions communales passées

Point 15 – Agenda, grands anniversaires

Agenda :

7 octobre : réunion « arrêt du cuivre » organisée par Rosace

8 octobre : comité syndical SCoT

9 octobre : réunions BIMBY BUNTI

18 octobre : marche octobre rose

Grands anniversaires :

Point 16 - Date du prochain conseil municipal

Lundi 3 novembre à 19h00.

Point 17 – Tour de table

Olivier BURGY

Demande un panneau routier signalant l'impasse

Elagage impasse du Mariafeld.

Catherine FRIEH

Mauvais état de la rue de la Fontaine : une étude est en cours pour chiffrer la réfection de cette rue

Prolifération de la renouée du Japon.

Benoît MUNIER

Sécurisation du passage piéton devant l'école – rue du Général de Gaulle. Mise en place d'un feu de signalisation ?

Patricia HILD

Demande où est passé le tas de gravillons vers la Fecht

Devenir du bâtiment du Crédit Mutuel de Bennwihr

Drone

Verger mémoriel

Subvention leds au foot.

Martine WAGNER

Attention à la visibilité place du Crédit Agricole, rue de la Fontaine, rue Jeanne d'Arc.

Catherine FRIEH

Demande l'élagage des branches basses du cerisier au Buehl et vers chez Christophe RICHARD.

Virginie DIETERLEN

Saule tortueux sec vers le Hohlweg.

Francis DONATH

Fait part des remerciements de Kévin KEMPF au conseil municipal.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Francis DONATH.



La secrétaire,
Mireille CIANCIA-METZ.

A handwritten blue signature in cursive script, appearing to read "Mireille Ciancia-Metz".